



**Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)**

**Troisième réunion du Groupe Consultatif pour  
le Développement des Télécommunications (GCDT)  
Genève, 2-3 mars 2000**

**Document TDAG-3/18-F  
28 février 2000  
Original: français**

---

## **CAMTEL, Cameroun**

### **FORMATION DES FEMMES**

#### **I - INTRODUCTION**

L'une des recommandations de la première réunion du groupe spécial (TFGI) sur les questions de genre aux pays membres et à l'UITD était de tout mettre en œuvre pour que dans les pays en développement toutes les femmes et tous les hommes puissent bénéficier dans des conditions justes et équitables, des avantages des télécommunications et de la technologie de l'information, ceci conformément à l'article 1 de la constitution de l'UIT qui stipule que celle-ci a pour objet, notamment, de s'efforcer d'étendre les avantages des nouvelles technologies de télécommunications à toute la planète.

La problématique était de trouver une approche participative adaptée, devant permettre aux jeunes filles et surtout aux femmes des zones rurales, généralement plus ou moins analphabètes et dépourvues des moyens les plus élémentaires tels que l'eau, l'électricité etc, à s'intéresser à des pratiques qui apparemment ne représentent aucun intérêt pour elles ?

#### **II – PREMIERE ETAPE : LA SENSIBILISATION**

Depuis cinq ans l'Association des Femmes Scientifiques organise chaque année une campagne de sensibilisation des jeunes filles afin qu'elles s'intéressent de plus en plus aux filières scientifiques et techniques. Il est aisé de croire, qu'au cours de la prochaine décennie, les nouvelles technologies permettront de réduire considérablement au Cameroun les inégalités inacceptables créées par les sciences classiques.

Pour ce qui concerne les femmes et afin d'essayer de répondre aux recommandations du TFGI, l'Association des Femmes Ingénieurs du Cameroun a fait développer et héberger par la Société GCNET basée à Yaoundé, un site Internet des associations féminines. Ce site a été inauguré par Madame la Ministre de la Condition Féminine en novembre 1998.

Cet acte marquait le début de la sensibilisation des femmes camerounaises sur ces nouvelles technologies. Les objectifs visés étaient d'amener les femmes de toutes les couches sociales à se familiariser avec cet outil qui sera utilisé dans le siècle naissant et de créer une banque de données de compétences féminines dans tous les domaines d'activités.

Depuis lors, plusieurs associations se sont fait enregistrer dans le site et plusieurs femmes utilisent aujourd'hui Internet pour leur courrier électronique, leurs recherches sur le Web, des forums de discussion etc...

Le site est ouvert à toutes les associations, sans discrimination, et l'enregistrement est gratuit. Pour la phase de démarrage, les services suivants sont offerts en ligne :

- Ouverture d'un compte Internet avec une adresse électronique,
- Création d'une page Web personnalisée,
- Consultation d'un journal hebdomadaire présentant les activités féminines au Cameroun et dans le monde,
- Mise à la disposition de ces associations d'une rubrique Femme du mois (Il s'agit d'une femme qui s'est illustrée d'une manière ou d'une autre dans le mois), des informations pratiques et des liens vers d'autres sites féminins dans le monde.

Une rubrique « compétences » est en cours de développement : elle permettra aux femmes camerounaises de pouvoir vendre leur savoir sur la scène internationale.

Le site de l'Association des Femmes Ingénieurs du Cameroun a été sélectionné par l'UNESCO parmi les 50 meilleurs sites africains en 1999.

### **III – DEUXIEME ETAPE : LA FORMATION**

La sensibilisation est une phase quasi permanente dans le processus, cependant la seconde étape qui consiste à la formation des femmes est très importante. C'est cette étape qui permettra réellement aux femmes de découvrir ce que cette nouvelle technologie pourra leur apporter. Les moyens de l'Association des Femmes Ingénieurs du Cameroun restent très modeste et les actions de formation coûtent généralement assez cher. Pour atteindre ses objectifs, l'association a fait appel au bénévolat de certains de ses membre et au parrainage de certaines Sociétés de la place : il s'agissait pour ces sociétés de financer la formation de leur personnel féminin et d'un nombre équivalent de femmes appartenant aux associations féminines. L'objectif de l'association étant de former environ 400 femmes au courant de l'année.

Ces actions conjuguées commencées en novembre 1999 ont déjà permis de former 128 femmes.

Les deux premières promotions d'un total de 44 femmes ont reçu leurs attestations le 23 décembre 1999 au cours d'une séance de lancement officiel de ce programme, copresidé par la Ministre de la Condition féminine et le Ministre des Postes et Télécommunications, en présence de nombreuses femmes et de nombreuses personnalités.

### **IV – PROCHAINE ETAPE**

La prochaine étape sera :

- La création des télécentres communautaires dans les zones à faible densité téléphonique, pour favoriser l'accès universel, le développement rural et les télécommunications.
- La mise en place d'un réseau sous régional d'informations utiles à la gestion de la conservation de la biodiversité, de la lutte contre la pauvreté et autres. Ce centre d'information ainsi créé servira surtout aux femmes étant donné qu'elles sont les premières concernées par ces problèmes.
- L'appui aux groupes de femmes Entrepreneurs ASAFE qui développent actuellement des sites pour le commerce électronique.
- L'identification puis l'appui aux femmes qui s'intéressent aux nouvelles technologies.